



**IVème SESSION PLENIERE DE L'APM
ISTANBUL (TURQUIE) 23-24 OCTOBRE 2009**

HOTEL CONRAD, ISTANBUL

RESUME EXECUTIF

Secrétariat de l'APM
Palazzo Spinola
St. Julians - STJ3207 Malta
Tel: +356 22484200
Fax: + 356 22484215
E-mail: secretariat@apm.org.mt
Site internet: www.apm.org.mt

Le rapport exécutif de la IVème Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée a été préparé et publié avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE OF THE MEDITERRANEAN
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE
الجمعية البرلمانية للبحر الأبيض المتوسط

RESUME EXECUTIF

IV^{ème} SESSION PLENIERE DE L'APM

ISTANBUL (TURQUIE) 23-24 OCTOBRE 2009

HOTEL CONRAD, ISTANBUL

Lors de l'ouverture officielle de la IV^{ème} Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) les 23 et 24 Octobre 2009, S.E. Recep Tayyip Erdogan, Premier Ministre de Turquie, prononça l'allocution d'ouverture, et S.E. Mehmet Ali Sahin, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie (GANT) l'allocution de bienvenue. Le Président de l'APM, M. Rudy Salles (France), souhaita la bienvenue aux membres des délégations nationales de l'APM et aux intervenants invités d'honneur, tout en remerciant la délégation turque et la GANT pour l'organisation de la Session et pour leur hospitalité chaleureuse.

Le Premier Ministre turc, S.E. Recep Tayyip Erdogan a rendu hommage à l'APM pour sa contribution au processus de paix au Moyen-Orient et pour avoir œuvré en vue d'unir les peuples de la Méditerranée. Il s'est fait l'écho des aspirations de la Turquie d'intégrer l'union européenne (UE) et a fait allusion à l'utilité d'organiser une conférence multilatérale sur l'avenir de Chypre. S.E. Mehmet Ali Sahin, Président de la GANT, a également plaidé en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'UE afin de renforcer les relations autour du bassin méditerranéen.

Six conférenciers d'honneur représentant différentes organisations parlementaires régionales étaient également invités pour s'adresser à l'audience lors de la séance d'ouverture, à savoir: M. Robert Walter, Président de l'Assemblée européenne pour la Sécurité et la Défense (Assemblée de l'UEO), M. Abdirahin Abdi, Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (l'ALAE), M. Carlos Jiménez Macías, membre du comité exécutif de la confédération parlementaire des Amériques (COPA) & Président du groupe géopolitique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (GRULAC) à l'UIP, M. Nuri Amal Safal, député libyen représentant le Parlement pan-africain, M. Mehmet Cicet, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire pour la Coopération économique en Mer Noire (APCEMN), et M. Tayseer Quba'a (Palestine) représentant le Parlement arabe intérimaire. Ils se sont tous félicités des relations profondes initiées avec l'APM et ont souligné les points d'intérêt potentiels pour une collaboration future.

À la suite de leurs allocutions, le Président de l'APM procéda à l'adoption de l'ordre du jour.

1. Tour d'horizon des activités de la 1^{ère} Commission permanente pour la coopération en matière de politique et de sécurité pour 2009

Les travaux de la 1^{ère} Commission permanente furent présentés par M. José Junqueiro, (Portugal), Vice-président de l'APM et Président de la 1^{ère} Commission permanente, qui invita S.E. Serge Telle (France), Ambassadeur auprès de l'Union pour la Méditerranée (UpM), à informer la plénière des derniers développements du projet du président Sarkozy. Il a, entre autres, confirmé, qu'un **cadre**

de collaboration doit être mis en place entre l'UpM et l'APM pour servir de base à un échange mutuel d'informations et de bonnes pratiques.

Le Président de l'APM, M. Rudy Salles, a ensuite informé la plénière des résultats de la mission du bureau de l'APM en septembre/octobre 2009 aux États-Unis, au cours de laquelle une réunion eut lieu avec le Secrétaire général des NU, et avec des hauts responsables des Nations unies à New York ainsi qu'avec l'Administration américaine à Washington (Congrès, département d'État et la Maison-Blanche). Au cours de la mission, le SGNU confirma qu'il accueillait favorablement la demande de l'APM pour obtenir le **statut d'observateur** à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU). Les autorités américaines se sont félicitées de constater que l'APM est la seule organisation pan-méditerranéenne à s'occuper spécifiquement des problèmes méditerranéens. Le Président Salles a par ailleurs informé les membres que l'APM devait bientôt rencontrer les chefs des différents groupes politiques au **Parlement Européen** à Bruxelles.

Les rapporteurs de la 1^{ère} Commission permanente ont présenté les projets de rapports et les résolutions pour adoption par la plénière. Le rapport et la résolution du **Comité ad hoc sur le Moyen-Orient, avec pour rapporteur M. George Vella (Malte)** furent adoptés. La Syrie demanda que sa préférence pour le libellé "le conflit Arabo-israélien" (plutôt que "le conflit israélo-palestinien") soit notée au rapport exécutif. Le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur la criminalité organisée, rédigés par Mme Angela Napoli (Italie)** furent adoptés à l'unanimité. Le rapport et la résolution du **Groupe de réflexion sur le Terrorisme, co-rédigés par Mme. Askin Asan (Turquie) et M. Tayseer Quba'a (Palestine)**, définissant le terrorisme furent adoptés. La France a émis, comme elle l'avait fait à Lisbonne, des réserves au sujet des implications juridiques des actes terroristes commis par les états.

Calendrier de travail de la 1^{ère} Commission permanente pour 2010:

- le *Comité ad hoc* pour le Moyen-Orient poursuivra son travail;
- Le Groupe d'Etude spécial sur la criminalité organisée concentrera son travail sur **le trafic d'êtres humains et le rejet des déchets toxiques**;
- le Groupe de Réflexion sur le Terrorisme est appelé à se concentrer sur **les causes profondes du terrorisme**.

Réunions

- Conférence parlementaire conjointe APM/ONU sur le processus de paix au Moyen-Orient
Malte, 11-12 Février 2010
- Groupe d'Etude spécial sur la Criminalité organisée
Nice (France), 16-18 Mars 2010 *date exacte à confirmer*
- Groupe d'Etude spécial sur les causes profondes du Terrorisme
Nice (France), 16-18 Mars 2010 *(date exacte à confirmer)*
- Réunion des trois Commissions permanentes
Belgrade (Serbie), 24-27 Juin 2010

2. Résumé des travaux de la 2^{ème} Commission permanente pour la coopération économique, sociale et environnementale conduits en 2009

Le vice-président de l'APM et Président de la 2^{ème} Commission permanente, M. Suleiman Ghneimat (Jordanie), à invité, Dr. Sima S. Bahous, Assistante du Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes (LEA) pour les affaires sociales à s'adresser à la plénière. Il a ensuite invité les

rapporteurs des Groupes d'Etudes spéciaux à présenter leurs travaux. Le rapport et la résolution **sur l'Energie, rédigés par M. Mohamed Abou El Enein (Égypte)** furent adoptés à l'unanimité. Dans le cadre du débat qui eut lieu par la suite, les délégués ont suivi une présentation sur l'approche réglementaire et les défis du changement climatique, présentée par **Mr. Carlo Crea, Secrétaire général du consortium méditerranéen des autorités nationales pour l'électricité et le gaz (MEDREG)**, observateur auprès de l'APM. Le rapport et la résolution **sur l'eau, rédigés par M. Jacques Blanc (France)** ont été adoptés, et il a été convenu qu'une référence spéciale soit faite à la question de la rareté de l'eau dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) comme souhaité par la Syrie et la Palestine au cours du débat, et soit consignée. Le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur l'Environnement et le Changement climatique rédigés par M. Elissavet Papadimitriou (Grèce) et présentés par M. Jacques Blanc (France)** ont été adoptés à l'unanimité. M. Bernard Marquet (Monaco), membre de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des questions territoriales à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (l'APCE) a été invité à prendre la parole pour présenter les résultats de son rapport sur l'eau et les recommandations de l'APCE sur la gouvernance maritime. M. Ghneimat a informé les délégués que l'APM participerait au sommet sur le changement climatique prévu à Copenhague en qualité d'observateur, et organiserait – dans le cadre des préparatifs du sommet mondial et en collaboration avec la stratégie internationale de prévention des catastrophes des NU- une table ronde parlementaire sur la prévention des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques à Malte les 23-24 Novembre. Le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur la Gestion des Catastrophes préparés par M. José Junqueiro (Portugal)** ont été adoptés à l'unanimité, tout comme le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur les Petites et Moyennes Entreprises présentés par M. Juri Franco (Slovénie) au nom du Rapporteur M. Ridha Bouargoub (Tunisie).**

Calendrier de travail de la 2^{ème} Commission permanente pour la fin de 2009 / 2010:

- Le rapporteur spécial sur l'Eau poursuivra sa tâche;
- Le rapporteur spécial sur l'Energie poursuivra sa tâche;
- La réunion de **Malte sur l'adaptation aux changements climatiques** fera partie du travail du Groupe d'Etude spécial sur le changement climatique;
- Le Groupe d'Etude spécial sur les PME est remplacée par le **Panel sur le commerce extérieur.**

Réunions

- Table ronde parlementaire conjointe de l'APM/ONU sur la prévention des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques
Malte, 23-24 Novembre 2009
- Réunions de suivi pour le Sommet de Copenhague
Siège de l'UNESCO, Paris (France), provisoirement fin Février 2010
(date exacte à confirmer)
- Rapporteur sur l'Eau
Rapporteur sur l'Energie
Nice (France), 16-18 Mars 2010
- Compte rendu sur le suivi du Sommet de Copenhague et de la réunion à l'UNESCO
Ljubljana (Slovénie), 15-16 Avril 2010

- Panel sur le Commerce extérieur
Lisbonne (Portugal)
(date exacte à confirmer)
- Réunion des trois Commissions permanentes
Belgrade, 24-27 Juin 2010

3. **Vue d'ensemble des activités de la 3^{ème} Commission permanente sur le Dialogue des Civilisations et les Droits de l'Homme conduites en 2009**

En l'absence de M. Titna Alaoui (Maroc), Président de la 3^{ème} Commission permanente M. Abdelkader Fedala (Algérie), Vice Président de l'APM, présida aux travaux de la Commission. Il invita Mr. Maxwell Gaylard, Coordonnateur spécial adjoint pour le Processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) et coordonnateur résident/humanitaire de l'ONU pour les Territoires palestiniens occupés à informer la plénière de la situation humanitaire dans les TPO et des récents développements concernant le processus de paix au Moyen-Orient. M. Fedala à ensuite informé la plénière que le Groupe d'Etude spécial sur le dialogue des cultures et des religions, qui avait poursuivi ses travaux avec Mme. Sonia Sanfona (Portugal), au printemps 2009 fut reçu par le pape Benoît XVI et avait rencontré des grands responsables religieux à Rome et à Assise. Le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur le Dialogue des Cultures et des Religions à été présenté par Mme. Justyne Caruana (Malte) au nom du Rapporteur Mme. Sonia Sanfona (Portugal)** et ont été adoptés à l'unanimité. Davantage de progrès a été enregistré dans le cadre du programme de Fez qui a notamment institué **la Journée de la Méditerranée le 21 Mars**, et les délégations ont été invitées à signer une *lettre d'engagement* invitant les parlements à agir localement sur la question du dialogue interculturel. Le Prof. Dr. Mahmud Erol Kilic, Secrétaire général l'Union parlementaire de l'OCI (et ancien professeur universitaire de philosophie des religions) a été invité à prendre la parole et présenter le concept du patrimoine culturel méditerranéen. Le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur les migrations, rédigés par M. Mahmoud Muhaidat (Jordanie)** ont été adoptés à l'unanimité, tout comme le rapport et la résolution du Groupe d'Etude spécial **sur la problématique de l'égalité hommes/femmes rédigés conjointement par Mme Askin Asan (Turquie) et Mme Houda Bizi Blaiech (Tunisie)**. Mr. Michele Capasso, Directeur de la Fondazione Mediterraneo (observateur auprès de l'APM) et Mr Joseph Mifsud, Président de l'université euro méditerranéenne (EMUNI) ont également été invités à brièvement prendre la parole

Calendrier de travail de la 3^{ème} Commission permanente pour 2010

- Le Groupe d'Etude spécial sur la problématique de l'égalité hommes/femmes poursuivra son travail;
- Le Groupe d'Etude spécial sur le dialogue des cultures et des religions poursuivra son travail, **avec un accent particulier sur les Balkans;**
- Le Groupe d'Etude spécial sur les migrations poursuivra son travail;
- Et la Commission étudiera également comment ses travaux peuvent être appuyés par les **universités** situées dans les états membres de l'APM.

Réunions

- Groupe d'Etude spécial sur la problématique de l'égalité hommes/femmes
Nice (France), 16-18 Mars 2010
- Célébration de la **journée de la Méditerranée**, 21 Mars
Chaque parlement national doit commémorer cet événement

- Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et des Religions
Groupe d'Etude spécial sur les Migrations en Méditerranée
Ljubljana (Slovénie), 15-16 Avril 2010
Séminaire spécial sur l'Education
Piran, université EMUNI (Slovénie, 15-16 Avril 2010)
- Réunion des trois Commissions permanentes
Belgrade (Serbie), 24-27 Juin 2010

4. Prix de l'APM

Le Président de l'APM, Rudy Salles, a annoncé les noms des lauréats dans les différentes catégories du prix de l'APM. Les prix suivants ont été accordés à:

- Mme Karen Abuzayd, au nom de l'**Office de Secours et de Travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA)**, pour sa contribution au développement d'une compréhension mutuelle et du respect des droits de l'homme ;
- l'**Institut agronome pour la Méditerranée de Bari (MAI)**, Italie, qui abrite également le CIHEAM (*Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes*), pour sa contribution au développement de la région méditerranée par de nouvelles approches en termes de recherche. Le sénateur Learco Saporito a reçu le prix au nom du MAI;
- l'**Hôpital Militaire de Campagne Jordanien à Gaza**, pour son dévouement en faveur de la population locale, et pour sa mission humanitaire dans la région. M. Mahmoud Muhaidat a reçu le prix au nom de l'hôpital;
- **S.E. Daniel Rondeau**, écrivain et Ambassadeur de France à Malte, pour sa promotion incessante du dialogue dans la région et pour sa contribution à la rédaction de la Charte de la Méditerranée de l'APM.

5. Situation financière de l'Assemblée et budget pour 2010

Le Secrétaire général de l'APM, Dr. Sergio Piazza a rappelé à la plénière les réalisations exceptionnelles par l'APM en moins de trois années d'activités, soulignant toutefois ses graves difficultés financières, avec une dette accumulée et un budget en cours qui n'était pas suffisant pour payer la sécurité sociale et les émoluments de retraite à son personnel, sans parler de la mise en place d'un fonds de réserve, comme déjà convenu par l'Assemblée à Monaco en 2008, et fortement recommandé par l'UIP. Le budget requis serait de l'ordre de 900,000 Euros, mais étant donné la crise financière mondiale, le Secrétaire général a soumis à la plénière un budget de base se montant à 755,000 Euros, distribué comme suit: 95,000 pour les arriérés dans les règlements, le reliquat se montant à 660,000 ventilés comme suit : 47,000 pour les services externes, 174,000 pour les frais d'exploitation, et 439,000 pour couvrir les charges du personnel. Par ailleurs, il a été décidé que le budget initial de 900,000 Euros, qui comprend l'établissement d'un fonds de réserve, soit mis en œuvre en 2012

6. Questions diverses et Conclusion

Le Président Rudy Salles, au nom de l'Assemblée, a demandé à la délégation israélienne de transmettre à son gouvernement et aux autorités israéliennes la grande préoccupation de l'APM au sujet des événements en cours à l'intérieur et autour des lieux saints à Jérusalem. Il a demandé aux autorités israéliennes d'assurer la liberté d'accès à tous, leur rappelant leurs responsabilités dans la sauvegarde et la protection de tous les sites religieux. Le Président Rudy Salles s'est ensuite adressé

aux délégations israéliennes et palestiniennes, leur rappelant que l'esprit de l'APM était fondé sur l'établissement du dialogue et du respect des différences d'opinion. Aucun État membre ne serait condamné sous les auspices de l'APM.

Le Président a conclu en se félicitant du succès sans précédent de la plénière, grâce à la participation de la quasi totalité des délégations, à l'hospitalité de la délégation Turque et au travail fourni par le Secrétaire général de l'APM et son secrétariat. Il a fait part de ses remerciements à Mme. Askin Asan pour son énorme contribution au succès de la plénière.

Des dîners furent offerts en l'honneur des délégués par S.E. M. Mehmet Ali Sahin, Porte Parole de la Grande Assemblée Nationale de Turquie au Ciragan Palace Kempinsky (vendredi), et à bord d'un bateau navigant sur le Bosphore par Mme. Askin Asan, chef de la Délégation Turque auprès de l'APM (samedi).

* * *

RAPPORT EXECUTIF

IV^{ème} SESSION PLENIERE DE L'APM

ISTANBUL (TURQUIE) 23-24 OCTOBRE 2009

HOTEL CONRAD, ISTANBUL

Vendredi, 23 Octobre 2009 – l'après-midi

1. Ouverture officielle de la 4^{ème} Session plénière

S.E. Mehmet Ali Şahin, Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (GANT), a souhaité la bienvenue aux délégués de l'APM à Istanbul, et a ouvert la 4^{ème} Session Plénière, en informant les membres que le Premier Ministre turc s'adresserait en personne à l'Assemblée.

Dans son introduction, le Président de l'APM, M. Rudy Salles (France), a remercié la délégation turque pour son organisation impeccable et pour sa chaleureuse hospitalité. Le Président a souligné que l'APM, qui n'en est qu'à sa quatrième session plénière (en réalité la troisième véritablement opérationnelle), est déjà devenue un acteur important dans le monde de la diplomatie parlementaire. Il s'est déclaré heureux de constater que la plupart des délégations de l'APM étaient présentes et a souhaité la bienvenue à cette plénière aux organisations parlementaires partenaires. Il a souligné, qu'en effet, nous avons à travailler ensemble pour faire face aux problèmes communs, puisque le monde d'aujourd'hui est devenu un village mondial. Il a remarqué que la Méditerranée en sa qualité d'entité ayant une identité distincte était relativement nouvelle dans le monde politique. Il est donc important de soutenir cette conscience collective dans la région afin que les citoyens de la zone se rapprochent les uns des autres. L'APM a une responsabilité simple mais énorme c.à.d. améliorer la qualité de vie dans toute la région. Il a souhaité la bienvenue au Premier Ministre turc, S.E. Recep Tayyip Erdoğan, et s'est félicité de sa présence et de sa participation, considérant cela comme un geste visant à unir les peuples de la Méditerranée.

S.E. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de Turquie, a fait part de l'honneur qu'il a eu à être invité pour inaugurer la 4^{ème} Session Plénière. Il a remarqué que la réunion se tenait dans un endroit exceptionnel, Istanbul, une ville qui est à cheval sur les continents européen et asiatique, ainsi qu'une ville qui a été le berceau de plusieurs civilisations importantes dans l'histoire de l'humanité. Il a souligné qu'Istanbul était en effet la porte de l'Orient et de l'Occident, et une fenêtre qui donne sur la Méditerranée et la mer Noire. En fait, sous les auspices de l'APM, qui a réussi à unir différentes cultures, religions, conditions sociales et économies, une opportunité exceptionnelle s'offre pour transformer la Méditerranée en mer de solidarité, de stabilité et de bien-être, en adoptant une même position à l'égard des menaces qui mettent en danger son avenir, qu'il s'agisse de terrorisme, de changements climatiques, de migration, de trafic d'êtres humains, de xénophobie ou d'intolérance. Plus particulièrement, le Premier Ministre s'est référé à l'impasse dans le processus de paix au Moyen-Orient et au terrorisme comme problèmes à résoudre urgemment. Le conflit israélo-palestinien affecte directement la Jordanie, le Liban et la Syrie, et nous ne pouvons donc pas nous permettre de fermer l'œil sur le bassin méditerranéen, famille à laquelle nous appartenons tous. De même, des deux côtés de cette mer, dans des pays comme l'Espagne et la Turquie, le terrorisme constitue toujours une menace pour la sécurité des populations civiles et nécessite qu'on adopte ensemble une position unie face à ce problème. La Turquie, a-t-il ajouté, est

également très sensible à la nécessité de trouver un règlement pacifique à la question de Chypre, et le Premier Ministre a assuré que cela pourrait être réalisé vers la fin de l'année. Il a souligné qu'en dépit du fait que l'accèsion de Chypre à l'UE a été, de son point de vue, contraire à l'éthique, une source d'injustice à l'égard de la Turquie et, pour citer les mots de la chancelière allemande Angela Merkel, "une erreur", la Turquie reste totalement engagée à résoudre la question de Chypre puisqu'elle s'apprête, elle-même, à intégrer l'Union européenne. **Le Premier Ministre Erdoğan a suggéré qu'il serait utile d'organiser une conférence multilatérale sur l'avenir de Chypre**

Le Premier Ministre Turc a également précisé qu'en 2008, la Turquie représentait la 17^{ème} économie dans le monde, et à la fin de l'année en cours elle se classerait à la 16^{ème} place. La Turquie constitue donc un pays qui possède des ressources et un potentiel immenses, et disposait d'une population jeune et dynamique. La Turquie avait signé 15 accords de libre-échange, dont neuf avec des pays méditerranéens, elle constitue également un acteur principal dans le partenariat euro-méditerranéen, dont l'objectif déclaré vise à mettre en place une zone de libre-échange en 2010. L'accèsion de la Turquie à l'Union européenne, a-t-il ajouté, est prévue pour 2019. Le Premier Ministre Erdoğan a conclu son intervention en soulignant l'engagement de la Turquie à respecter ses obligations internationales, dans l'esprit de promotion et de développement de la coopération. Il a remarqué que, avec l'Espagne, la Turquie a mis en place une "alliance des civilisations". Il a conclu en affirmant : "nous serons toujours les amis de nos voisins".

S.E. Mehmet Ali Şahin, Président de la GANT, a rappelé que les fondements de l'APM ont été mis en place dans les années 90, et qu'elle est devenue une entité autonome en 2006. Il juge qu'il s'agit d'une organisation importante pour l'établissement d'une paix et d'une stabilité durable dans le bassin méditerranéen. 7% de la population mondiale vit en Méditerranée, produisant 11% du PIB mondial. Cinq des 30 premières économies mondiales se trouvent également en Méditerranée. Chaque année, la Méditerranée accueille 320 millions de touristes étrangers et 30% du commerce maritime mondial transite par la Méditerranée. La région offre de nombreuses opportunités de coopération, même si ces dernières peuvent être mieux exploitées. Le président du parlement turc a également souligné les menaces qui pèsent sur l'avenir de la mer Méditerranée, se référant, en particulier, aux changements climatiques et au réchauffement de la planète, précisant qu'il est de notre responsabilité de protéger ce patrimoine commun pour le léguer à nos enfants. En ce qui concerne les relations avec les voisins de la Turquie, il a informé l'assemblée que la Turquie essaie de mettre en place des mesures constructives et de renforcement de la confiance avec la Grèce, se félicitant de constater que l'effort est réciproque. Au sujet de la question de Chypre, il a fait écho aux sentiments du Premier Ministre Erdoğan. Il a ajouté que la Turquie a également fait des progrès dans ses relations avec la Syrie, en émettant le vœu de voir la région du Moyen-Orient dépenser ses ressources pour le bien-être de ses peuples plutôt que pour des armes. En ce qui concerne l'UE, l'intégration de la Turquie dans cet ensemble constituera une importante contribution au renforcement des relations tout autour du bassin méditerranéen. La Turquie est actuellement en train de mettre en place des réformes pour améliorer la qualité de vie de sa population, soulignant que l'Europe a sa part de responsabilité dans cette question.

Le Président a conclu son allocution en réitérant ses mots de bienvenue à Istanbul aux membres de l'APM.

Les délégations se sont ensuite rassemblées pour une photo de famille.

Le Président de l'APM, M. Rudy Salles (France), a souhaité la bienvenue aux invités participant à la Session plénière de l'APM en qualité d'observateurs, ainsi qu'aux nombreuses organisations parlementaires régionales présentes, et a invité le premier conférencier d'honneur à prendre la parole.

M. Robert Walter, Président de l'Assemblée européenne pour la Sécurité et la Défense (Assemblée parlementaire de l'UEO), a déclaré qu'au cours des 15 dernières années, l'UEO a été le seul forum interparlementaire à analyser les politiques de sécurité des états européens. Il englobe actuellement les 27 états membres de l'UE. Les états européens membres de l'OTAN qui ne sont pas membres de l'UE y participent en qualité de membres associés, tout en mentionnant que la fédération de Russie est désormais un partenaire. L'Assemblée parlementaire de l'UEO constitue un instrument de discussions et d'échanges de connaissances au sujet des questions sécuritaires, et se réunit deux fois par an en sessions plénières, mais son travail se poursuit d'une façon continue à travers des commissions. Ses membres se retrouvent également dans des conférences et des séminaires, se réunissant avec des membres gouvernementaux et des représentants des forces armées. Ils aident leurs collègues gouvernementaux à gérer les débats, et à clarifier leurs responsabilités et leurs décisions. Même si les décisions sont du ressort souverain des états membres, ses délégués comblent une lacune démocratique importante. En effet, les gouvernements sont souvent enclins à ne pas strictement respecter les procédures parlementaires pour prendre des décisions urgentes, car, dans les moments de crise, on ne peut pas se permettre d'attendre. Il a précisé que les assemblées parlementaires traversaient une période de transition, étant donné que beaucoup de gens se demandaient quelle était leur véritable valeur ajoutée. Il est donc essentiel que les forums interparlementaires puissent trouver le moyen de partager le savoir accumulé par les différents parlements nationaux et tirer profit des forces et des faiblesses acquises dans le travail établi dans le cadre interparlementaire. Le Président Walter a ajouté que la politique de sécurité et de défense de l'UE était, comme c'est le cas pour l'APM, engagée en faveur de l'Afrique et de la résolution du conflit au Moyen-Orient. Il a également passé en revue le travail effectué en matière de surveillance maritime dans la région. Il a fait part de sa gratitude pour l'invitation qui lui a été faite, et s'est félicité de cette opportunité qui permettra de mettre en place des synergies importantes avec l'APM ce qui permettra de définir une politique sécuritaire commune.

M. Abdirahin Abdi, Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (l'ALAE), a remercié l'APM pour son invitation à participer et s'adresser à la 4^{ème} Session plénière, se félicitant de l'engagement de l'Assemblée à s'attaquer aux problèmes et aux défis spécifiques à la région. Il a informé les membres que l'ALAE était disposée à s'associer entièrement aux idéaux de l'APM et à partager les mêmes engagements afin de redresser la barre des catastrophes causées par l'homme qui accablent la région et les transformer en opportunités pour la Méditerranée et la région de l'Afrique de l'Est. L'ALAE constitue l'aile législative de la communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), une organisation régionale intergouvernementale qui regroupe cinq états partenaires : l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi, et dont le siège se trouve à Arusha, Tanzanie. Le groupement vient d'achever la phase d'intégration initiale en vue d'une union douanière et doit signer bientôt un protocole de marché commun visant à servir une population de 120 millions de personnes. Entamé en 2001, le mandat à l'Assemblée a une durée de cinq années. Pour la période 2007-2012, il existe 52 délégués (neuf par pays et sept membres d'office). Le statut de l'ALAE stipule que les affiliations doivent être représentatives des points de vue politiques des assemblées nationales et refléter l'équilibre entre les hommes et les femmes. L'Assemblée établit le lien avec les assemblées nationales et a pour tâche spécifique de voter des législations visant à approfondir le processus d'intégration. Comme tout parlement européen, L'ALAE a un pouvoir législatif total qui a la priorité sur des lois similaires dans les états partenaires.

M. Carlos Jiménez Macías, membre du comité exécutif de la confédération parlementaire des Amériques (COPA) et Président du groupe géopolitique de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) de l'UIP, a remercié les hôtes et en particulier le Président de l'APM Rudy Salles ainsi que le Secrétaire général de l'APM, Dr. Sergio Piazzzi, pour l'avoir invité. M. Macías a déclaré qu'il a été actif au sein de l'UIP pendant 25 ans et qu'on est en train de vivre une période de changements

rapides. Il a appelé les parlementaires à jouer un rôle de premier plan afin de relever les défis actuels, comme le changement climatique, l'expansion urbaine sauvage, les pandémies, le VIH, la migration sauvage, l'insécurité alimentaire et le manque d'éducation. Aussi bien l'APM que la COPA constituent des lieux de rencontre idéaux pour les parlementaires qui œuvrent à assurer le développement et faire avancer la démocratie. La crise économique et financière mondiale actuelle constitue une excellente opportunité pour repenser à la façon de réconcilier la distribution des richesses, la croissance durable et la justice sociale. À travers leur pouvoir législatif, les parlementaires doivent veiller à renforcer les finances des nations en mettant en place des mécanismes budgétaires permettant d'aboutir aux objectifs de développement du millénaire et, plus particulièrement, d'assurer l'éradication de la pauvreté, et de surmonter les inégalités et l'exclusion.

Mme. Nuri Amal Safal, députée de Libye représentant le Parlement pan-africain, a fait part de sa gratitude au Président de l'APM, au Secrétaire général et aux délégués pour l'avoir invitée. Le Parlement pan-africain a été mis en place en mars 2004 en sa qualité d'aile législative de l'Union africaine, réunissant 46 états. Son siège est situé à Midrand, en Afrique du Sud, il comprend actuellement 230 membres. Le parlement est présidé par M. Dr. Idriss Ndélé Moussa (du Tchad). Les affaires économiques, culturelles et sociales font partie de ses prérogatives, mais l'Assemblée agit également en qualité d'entité consultative pour les organes législatifs de ses états membres. Pour le Parlement pan-africain et il s'agit de la première participation à la réunion d'une autre organisation parlementaire internationale, et cet événement constitue une excellente opportunité pour l'échange d'expériences et d'objectifs. Mme. Safal a émis le souhait de pouvoir tirer profit des expériences de l'APM, tout en faisant le vœu de voir les deux assemblées s'aider mutuellement. Elle a précisé que le parlement panafricain devait organiser une réunion en avril 2010, à laquelle l'APM sera invitée.

M. Mehmet Çiçek, Vice-président de l'Assemblée parlementaire pour la Coopération économique en Mer Noire (APCEMN), a précisé que la coopération économique en mer Noire et l'APM constituent deux organisations très importantes pour le développement géopolitique de leur région respective. Les deux représentent des mers et régions très importantes, et les pays environnants ont été des pays de transit pendant de nombreux siècles (aussi bien dans le sens Est - Ouest que dans le sens Nord - Sud) ayant des relations importantes, et des besoins et des défis similaires. Certains membres de l'APM sont également membres de l'APCEMN. Pour l'Europe, la route de l'Est passe par la mer Noire, entourée par des pays développés et des pays en voie de développement. Les territoires proches de la mer Noire ont été au centre de massacres et de confrontation, notamment dans les Balkans et dans le Caucase. Les deux régions englobent différentes cultures et ont été le symbole de la coexistence des trois religions monothéistes. Les deux régions ont également des conflits non résolus. La région de la mer noire englobe les axes de trafic de drogue, de trafic de personnes et d'armes, ce qui affecte toute la Méditerranée dans sa globalité, et, par conséquent, la nécessité s'impose à l'APM et l'APCEMN d'œuvrer ensemble à la résolution de ces problèmes. C'est précisément parce que nous vivons dans un "monde globalisé" que les problèmes ne peuvent plus rester confinés à un petit voisinage. Cet automne, les réunions de l'APCEMN doivent mettre l'accent sur la sensibilisation écologique, la gestion des ressources naturelles et l'exploitation des ressources hydrauliques. L'assemblée générale de l'APCEMN se tiendra à Moscou en novembre 2009 et une invitation a été adressée à l'APM pour y participer.

M. Tayseer Quba'a (Palestine), représentant le Parlement arabe intérimaire, a fait état de sa joie de constater le début de coopération entre le Parlement arabe intérimaire et l'APM. Chaque organisation s'attaque à des questions importantes d'intérêt commun. Il a émis le vœu de voir la région méditerranéenne se débarrasser des problèmes et des armes de destruction massive. Le bassin méditerranéen est une zone riche possédant des ressources naturelles, mais qui est soumise

également à des catastrophes naturelles et qui souffre de conflits non résolus. L'APM et le Parlement arabe intérimaire ont besoin de relever ensemble ces défis.

À la suite des présentations faites par les conférenciers d'honneur représentant six organisations parlementaires régionales différentes, le Président de l'APM a procédé à l'adoption de l'ordre du jour.

2. **Vue d'ensemble des travaux de la 1^{ère} Commission permanente sur la coopération en matière de politique de sécurité au cours de 2009**

Le Vice Président de l'APM et Président de la 1^{ère} Commission permanente, M. José Junqueiro, (Portugal), a rendu hommage aux efforts de la 1^{ère} Commission permanente et à l'excellente qualité des projet de rapports élaborés dans le cadre de ses Groupes d'Etudes spéciaux et de ses comités *Ad hoc*, mais avant d'entrer dans les détails, il a invité S.E. Serge Telle, Ambassadeur de France auprès de l'Union pour la Méditerranée (L'UpM), à adresser la plénière.

L'Ambassadeur Serge Telle s'est référé au projet du Président Sarkozy de l'Union pour la Méditerranée comme étant basé sur le désir de l'exécutif à s'attaquer aux problèmes importants de la région, affirmant qu'il tire son origine du processus de Barcelone qui mit en place l'assemblée parlementaire EuroMed (EMPA). Il a concédé, néanmoins, que ce processus n'a pas pu trouver de réponse à tous les conflits de la région, et que 2010 sera une année charnière, puisqu'elle prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange en Méditerranée. L'Ambassadeur Telle a ensuite identifié 5 défis principaux à relever dans la région, à savoir:

-Démographie. La population du bassin méditerranéen atteindra 455 million de personnes d'ici 2020 (+55m dans le sud + 5 dans le nord), ce qui va représenter une énorme pression sur le sud, en termes d'accès à l'eau, à l'énergie et de flux migratoires. Cela aggravera le problème de l'exode rural, et compliquera davantage le déséquilibre géographique (250 millions de méditerranéens vivent actuellement dans les villes);

-la fracture économique entre le Nord et le Sud. Le revenu moyen par habitant dans le Nord se monte à US\$ 30,000, alors que dans le sud il atteint à peine US\$ 3,000 (une proportion de 1:10). Par ailleurs, l'Europe dépense seulement 2% de son PIB sur des investissements directs étrangers dans le sud, ce qui est bien en deçà de la part des investissements en provenance des Etats-Unis (25%) et du Japon (20%);

-L'Eau. La Méditerranée représente 7% de la population mondiale, mais 60% connaissent une pénurie d'eau. Cela est appelé à augmenter avec la pression démographique;

-Energie. L'augmentation en besoins énergétiques à cause de la croissance démographique doit atteindre 230 GW d'ici 15 ans, ce qui représente deux fois les besoins actuels de la France.

-Pollution. 60% de l'eau rejetée en Méditerranée est une eau non traitée. La Méditerranée représente à peine 1% de la surface maritime de la planète, mais elle est traversée par 30% du trafic maritime mondial, et 25% du transport pétrolier maritime mondial. En moyenne, la Méditerranée subit l'équivalent de huit catastrophes écologiques par an à la suite de dégazage par des pétroliers.

L'UpM était donc conçue comme un cadre exécutif multilatéral visant à relever de tels défis. Ainsi, conformément à la déclaration de Paris de juillet 2008, elle devait se développer sur trois axes: politique, institutionnel et formel. Ainsi, l'UpM doit se retrouver au niveau des chefs d'État ou de gouvernement chaque deux ans, tout en mettant en place un système de coprésidence reflétant la distribution géographique nord-sud. Actuellement, la coprésidence est assurée par la France et l'Égypte. Le secrétariat sera basé à Barcelone, et il y aura un Secrétaire général qui sera assisté par six adjoints. En ce qui concerne son travail de fond, l'Union doit s'attaquer à des problèmes qui sont au cœur de la Méditerranée, comme le processus de paix au Moyen-Orient. Un cadre de collaboration doit également être institué avec l'APM pour servir de base à un échange mutuel d'informations et de bonnes pratiques.

M. José Junqueiro a demandé au Président de l'APM, M. Rudy Salles, de faire un bref résumé à l'assemblée au sujet de la visite de la délégation du Bureau à New York et Washington, DC, qui a eu lieu du 29 Septembre au 2 Octobre.

M. Salles, qui était à la tête de la délégation, a résumé les résultats des réunions avec les responsables de l'ONU (y compris le Secrétaire général, S.E. Ban Ki-moon) et ceux de l'administration américaine (département d'État et Maison-Blanche) et du Congrès. Il a souligné que le Secrétaire général a accueilli favorablement la requête de l'APM pour le statut d'observateur à l'Assemblée générale de l'ONU (AGNU), se félicitant de constater que l'APM était la seule organisation pan-méditerranéenne qui s'occupe spécifiquement des problèmes méditerranéens. La visite aux États-Unis visait à élever le niveau de visibilité de l'APM et à reconnaître le rôle important joué par les États-Unis en Méditerranée. Le Président Salles a, par ailleurs, informé la plénière que l'APM organiserait deux réunions à Malte en coopération avec les Nations unies: une en novembre de l'année en cours dans le cadre des préparatifs du Sommet de Copenhague sur le changement climatique prévu pour décembre, et une deuxième pour passer en revue les problèmes actuels affectant le processus de paix au Moyen-Orient, prévue en Février 2010. **Le Président Salles a également expliqué qu'il y aurait bientôt une visite à Bruxelles avec le nouveau Président du Parlement européen pour lui exprimer la volonté authentique de l'APM à collaborer avec l'EMPA, et pour rencontrer les Présidents des différents groupes politiques.**

M. Abou El Enein, Ambassadeur itinérant de l'APM (Égypte), qui a fait partie de la délégation de l'APM en visite aux États-Unis, a précisé que cette visite avait dépassé les attentes de l'APM et que cette dernière était perçue comme un intermédiaire potentiel pour la paix au Moyen-Orient. Il a souligné la nécessité d'agir d'une façon unie et de s'orienter dans cette direction-là.

M. José Junqueiro a ensuite présenté le travail de la 1^{ère} Commission permanente avant de donner la parole aux Rapporteurs des *Comité ad hoc* et des Groupes d'études spéciaux respectifs pour qu'ils puissent présenter leur travail en détail.

a) Comité ad hoc sur le Moyen-Orient, M. George Vella (Malte)

Le président du Comité ad hoc, M. Vella a précisé qu'il n'allait pas entrer dans les détails du rapport sur la mission au Moyen-Orient, étant donné que cette information a déjà fait l'objet d'une étude par les délégués présents à la réunion des Commission permanentes de Lisbonne en juin dernier et par le secrétariat de l'APM avant la Session plénière. La visite avait pour objectif de mettre en place une mission d'établissement des faits à Gaza afin d'avoir une idée des conséquences du conflit de Décembre 2008/Janvier 2009, et d'exprimer la solidarité aux victimes innocentes de la confrontation. Elle visait également à améliorer la visibilité de l'APM auprès des acteurs principaux dans la région (les hauts responsables en Égypte, Jordanie, Israël et dans les territoires palestiniens occupés) et à présenter l'APM comme un partenaire sérieux et digne de confiance pour restaurer le

dialogue avec la Knesset. À ce sujet, il s'est félicité de la participation d'une délégation israélienne à la 4^{ème} Session plénière, comme promis durant le séjour à Jérusalem. M. Vella a également fait une brève référence à la visite aux États-Unis et à la **prochaine conférence sur le processus de paix au Moyen-Orient, qui doit se dérouler à Malte en février de l'année prochaine.**

La délégation syrienne a jugé que le rapport ne doit pas seulement se référer au conflit entre la Palestine et Israël, mais entre "le monde arabe" et Israël. La délégation algérienne s'est félicitée du rapport, se demandant toutefois si un point supplémentaire pouvait être inséré quant à la résolution de la question des rançons. M. Junqueiro a proposé que cela fasse l'objet d'un travail au cours de l'année prochaine et le Président Salles a fait un rappel au règlement, informant les membres que le contenu des rapport et résolutions ne peuvent pas être changé à ce stade, et que c'était du ressort des Commission permanentes.

Vote: Le rapport et la résolution furent adoptés. La Syrie a voté en faveur du rapport tout en émettant le vœu de voir sa préférence pour l'intitulé "conflit arabo-israélien" (plutôt que "conflit israélo-palestinien") consignée.

b) Groupe d'Etude spécial sur la Criminalité organisée, Mme Angela Napoli (Italie)

Mme. Angela Napoli a présenté les paramètres de son rapport et de la résolution, affirmant que la lutte contre le crime organisé est essentielle pour assurer la stabilité et le développement futur de la région. Elle s'est référée, en particulier, à l'augmentation du crime organisé en provenance des Balkans au cours de la dernière décennie. **Elle a également demandé qu'une attention particulière soit accordée aux questions de trafic d'êtres humains et de rejets de déchets toxiques dans la mer Méditerranée, suggérant que cela puisse faire partie d'un travail de suivi du Groupe d'Etude spécial.**

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité.

c) Groupe de Réflexion sur le Terrorisme, Mme Aşkın Asan (Turquie)

Mme. Aşkın Asan (Turquie) a remercié toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, en particulier le Co-Rapporteur M. Quba'a, ainsi que les conférenciers d'honneur à la réunion du Groupe de Réflexion sur le Terrorisme (qui s'est tenu à Istanbul en Janvier 2009), puisqu'ils ont tous contribué à une compréhension commune du problème. La définition du terrorisme constitue une étape fondamentale dans la lutte contre ce fléau. Elle a remarqué que les Nations unies n'ont, jusqu'à ce jour, pas réussi à mettre en place une définition du terrorisme universellement acceptée. Il s'agit d'une question particulièrement sensible liée au droit à l'autodétermination et aux actions des états. Il était également important de déterminer comment les réseaux de criminalité organisée financent les actes de terrorisme.

Les délégations jordaniennes et syriennes ont jugé que la question de terrorisme avait besoin d'être approfondie davantage. M. Junqueiro a indiqué que, comme il a été déjà convenu à Lisbonne, le Groupe de Réflexion doit étudier les causes profondes du terrorisme au cours de l'année prochaine. La délégation française a félicité le Rapporteur pour l'excellente qualité de son travail, tout en soulignant qu'elle voulait que ses remarques sur les implications juridiques des soi-disant actes terroristes soit également consignées.

Vote: Le rapport et la résolution furent adoptés.

Le chef de la délégation israélienne indiqua que la Knesset était présente en qualité “d’observateur” et ne prenait part au vote. Il a ajouté qu’étant donné que la Knesset n’a pas participé aux débats de l’organisation au cours des deux dernières années, il ne pouvait pas se considérer comme étant lié par les acquis de l’APM à ce jour. La délégation jordanienne a déclaré qu’elle respectait la position d’Israël, tout en la considérant illégitime dans la mesure où Israël était l’un des membres fondateurs de l’APM. Pour cette raison, Israël ne peut pas se dérober à ses responsabilités sur la base de convenance. Les délégations algériennes, égyptiennes et palestiniennes ont fait écho à ce sentiment, Assurant que toutes les décisions de l’APM doivent s’appliquer à Israël, étant donné que ce dernier est membre fondateur. Le Président Salles a regretté l’absence précédente d’Israël de l’APM, un choix qui lui revenait, tout en rappelant aux délégués que l’esprit de dialogue et de respect mutuel de l’APM devait prévaloir. Il était donc extrêmement important de respecter les points de vue de tous les membres.

Agenda de la 1^{ère} Commission permanente pour 2010

M. Junqueiro a présenté le calendrier des activités de la 1^{ère} Commission permanente pour 2010:

- Le Comité *ad hoc* sur le Moyen-Orient poursuivra son travail;
- Le Groupe d’Etude spécial sur la criminalité organisée mettra l’accent sur le **trafic d’êtres humains**;
- Le Groupe de Réflexion sur le Terrorisme mettra d’accent sur **les causes profondes du terrorisme**.

Réunions

- Conférence parlementaire conjointe APM/ONU sur Le processus de paix au Moyen-Orient
Malte, 11-12 Février 2010
- Groupe d’Etude spécial sur la criminalité organisée
Nice (France), 16-18 Mars 2010 (date exacte à confirmer)
- Groupe d’Etude spécial sur les causes profondes du terrorisme
Nice (France), 16-18 Mars 2010 (date exacte à confirmer)
- Réunion des trois Commission permanentes
Belgrade (Serbie), 24-27 Juin 2010

Le président de la 1^{ère} Commission permanente, M. Junqueiro, a ensuite clôturé la séance.

Samedi, 24 Octobre 2009

3. Vue d’ensemble du travail de la 2^{ème} Commission permanente sur la coopération économique, sociale et environnementale au cours de l’année 2009 (matinée)

Tout en se félicitant du travail accompli par les membres, M. Suleiman Ghneimat, (Jordanie), Vice Président de l’APM et Président de la 2^{ème} Commission permanente, a présenté le travail de la 2^{ème} Commission permanente, qui, au cours de l’année, les a amenés à Limassol, au Caire, à Lisbonne et

à Istanbul. Il a souligné que les Groupes d'Etude spéciaux faisant parti de la 2^{ème} Commission permanente ont travaillé étroitement avec des experts afin d'élargir et d'approfondir leurs connaissances dans les domaines étudiés. Avant de discuter en détail le travail effectué par les Groupes d'Etude spéciaux, Dr. Sima S. Bahous, de la Ligue des Etats arabes (LEA), a été invitée à prendre la parole.

Dr. Sima S. Bahous, Secrétaire général adjoint de la LEA, a fait part à l'audience des salutations du Secrétaire général de la LEA, M. Amr Moussa qui, a-t-elle dit, regrettait de ne pouvoir être présent. Elle a annoncé qu'elle allait procéder à la lecture d'une déclaration en son nom. Elle a réaffirmé l'engagement de la LEA à aboutir à la paix et à la sécurité dans la région, avant de critiquer les actions actuelles du gouvernement israélien à Jérusalem et dans les TPO. Dr. Bahous a également procédé à la description de la situation tragique du peuple palestinien et de l'espoir d'arriver à la paix, qui a été perçue dans l'Union pour la Méditerranée du président Sarkozy. Elle a appelé l'APM et les parlements nationaux de la région à apporter leur soutien au "rapport Goldstone" et à condamner le blocage par Israël du chemin vers la paix. Elle a rappelé les éléments principaux de l'Initiative de Paix arabe de 2002, qui a été largement ignorée par Israël. Dans ce contexte, la Ligue Arabe s'est félicitée des changements survenus dans l'administration américaine, tout en soulignant que peu de différence a eu lieu dans la pratique. Dr. Bahous a réaffirmé la volonté de la Ligue Arabe de voir s'établir un État palestinien, avec Jérusalem-Est pour capitale, dans le cadre d'une solution à deux états. Elle a souligné que la partie arabe ne peut pas faire de compromis au sujet du statut de Jérusalem et du droit au retour des réfugiés palestiniens. Elle a ajouté que la LEA voulait voir la création d'un mécanisme de suivi international pour suivre l'évolution sur le terrain une fois que les négociations de paix reprennent. Elle a souligné que la question des colonies doit être intégrée dans les nouvelles négociations. Enfin, Dr. Bahous a fait part de son appréciation de la position adoptée par l'APM au cours du conflit de Gaza. Elle a émis le vœu de voir une paix durable apporter la prospérité ainsi que les changements politiques nécessaires par des réformes dans la région. En conclusion, rappela aux participants que la LEA et l'APM ont récemment signé un protocole d'accord en vue d'une collaboration plus étroite et échangé le statut d'observateur.

La délégation chypriote a demandé à prendre brièvement la parole en réponse à l'allocution d'ouverture du Premier Ministre Erdoğan, la veille. M. Ghneimat a accepté de donner la parole à M. Nicos Anastasiades, chef de la délégation chypriote.

M. Anastasiades a vivement remercié la GANT pour son hospitalité. Pour ce qui est des réalisations en matière d'un règlement complet à Chypre, il a fait une demande spécifique au Premier Ministre Erdoğan pour qu'il use de son influence afin qu'on prenne en considération les préoccupations des Chypriotes grecs, dans les négociations. Bien que les deux parties soient d'accord pour qu'il y ait un seul État fédéral, possédant une seule personnalité juridique, les Chypriotes grecs retardent cela parce que les Chypriotes turcs avaient suggéré qu'une "Confédération" soit établie. Le représentant chypriote a également proposé cette requête à la délégation grecque, leur demandant d'examiner d'urgence cette question.

M. Suleiman Ghneimat a ensuite invité les Rapporteurs à présenter leurs projets de rapports et de résolution, respectivement.

a) Comité ad hoc sur l'Energie, M. Mohamed Abou El Enein (Égypte)

M. Abou El Enein a expliqué le lien existant entre l'énergie et la sécurité nationale de chaque État, précisant pourquoi il était essentiel de trouver de nouvelles solutions énergétiques dans le bassin méditerranéen, où la demande pour l'énergie continue à se multiplier, aussi bien à cause de la pression démographique, qu'à cause du fait que les combustibles fossiles constituent une ressource

limitée. Il a concédé que le coût initial pour mettre en place des infrastructures pour le développement de sources énergétiques alternatives était élevé, précisant toutefois que cela serait largement contrebalancé par ses avantages à long terme. Son rapport était favorable à des sources énergétiques alternatives, tel que les sources géothermiques, solaire et éolienne, tout en avertissant des dangers de recourir à l'énergie de biomasse à cause de son impact négatif sur la disponibilité de produits alimentaires. Par ailleurs, son rapport a fait référence aux besoins urgents de s'orienter vers les énergies propres et à l'utilisation durable de l'énergie pour limiter les dommages du changement climatique. Finalement, M. Abou El Enein a fait allusion aux besoins des gouvernements d'engager leur soutien non seulement de manière verbale, mais également par des actions et par le soutien à des investissements dans de tels projets.

La délégation jordanienne a convenu de la nécessité d'investir dans des ressources énergétiques alternatives, observant que la disponibilité de ressources hydrauliques en Méditerranée baissait rapidement.

Vote: la résolution et le rapport ont été adoptés à l'unanimité.

M. Ghneimat a invité Mr. Carlo Crea, Secrétaire général du Consortium méditerranéen des autorités nationales pour l'électricité et le gaz (MEDREG), à prendre la parole sur l'approche réglementaire et les défis liés aux changements climatiques. Mr. Crea s'est déclaré honoré de représenter MEDREG. Il a jugé qu'il devenait de plus en plus important, à la lumière de la crise mondiale et des prix croissants de l'énergie, de réglementer efficacement et de contrôler les marchés afin de prévenir toute forme d'abus de pouvoir du marché. Il s'est déclaré convaincu que la crise actuelle est essentiellement survenue à cause de l'absence de règles et de réglementation plutôt que de l'échec du modèle de marché lui-même. Il a également souligné qu'il y avait une corrélation inverse entre les prix du pétrole et le PIB mondial. En ce moment, la volatilité du marché est énorme, et cela doit être géré par la régulation. Mr. Crea a affirmé qu'il y avait une responsabilité sociale à réguler les marchés énergétiques et à assurer la disponibilité de ressources adéquates et fiables, et que ces derniers doivent être préservés des prix abusifs du marché; en d'autres termes, il fallait assurer la protection du consommateur. Il a donc appelé à l'adoption de règles appropriées, d'investissement à long terme, de coopération institutionnelle et de suivi, afin de mettre en place de nouvelles stratégies réglementaires. Lors du sommet du G8 de cette année, 70 autorités nationales de réglementation de l'énergie étaient présentes, et une déclaration a été publiée en faveur d'une utilisation énergétique durable et fiable pour l'environnement. Ce plaidoyer s'est poursuivi lors du 4^{ème} forum mondial des organismes de réglementation de l'énergie, la confédération internationale des organismes de réglementation de l'énergie qui s'est tenu à Athènes une semaine avant la session plénière de l'APM (18-21 Octobre), qui a reconnu le rôle clé joué par MEDREG. Les problèmes actuels auxquels fait face la régulation de l'énergie sont dus à l'absence de financement, à la mauvaise qualité des informations, à la faible efficacité énergétique et à la rareté des ressources renouvelables. Afin de pouvoir progresser dans ce sens, Mr. Crea a émis le vœu de voir les gouvernements établir des objectifs réalistes et mettre en place certaines règles transparentes, par exemple par l'établissement de tarifs énergétiques. L'APM pourrait contribuer à ce processus en influençant les parlements nationaux et les gouvernements de la région, en plaidant en faveur de pouvoirs réglementaires forts et en appuyant la protection du consommateur, y compris le pouvoir d'imposer des sanctions.

M. Abdelkader Fedala (Algérie), Vice Président de l'APM, a ensuite pris la parole pour présenter un cadeau sous forme de pin avec le logo de l'APM, qu'il a présenté au Président, au Secrétaire général et à tous les membres de l'APM au nom du parlement algérien.

b) Rapporteur spécial sur l'Eau, M. Jacques Blanc (France)

M. Blanc a félicité la Turquie pour son organisation du 5^{ème} forum mondial de l'eau en Mars 2009, auquel les NU se sont référés comme notant un manque chronique d'intérêt à l'eau au sein de la communauté internationale. Il a noté que ce n'était pas le cas de l'APM, ni au Sénat français, où les problèmes de l'eau étaient pris au sérieux. Le sénateur Blanc a noté que 11 états membres de l'APM souffraient d'un stress hydrique, dont cinq qui connaissent de graves pénuries d'eau. Néanmoins, 22 sur les 25 états membres de l'APM, connaissent une aggravation en termes de disponibilité d'eau, et cela a tendance à continuer, à cause de la pression démographique et des conséquences du changement climatique. Le sénateur Blanc a proposé de prendre d'urgence un certain nombre d'actions, allant de l'utilisation rationnelle et de la réduction du gaspillage de l'eau, à la création de sources alternatives, de dessalement, d'initiatives de traitement de l'eau, de sensibilisation publique, ainsi que de la mise en place de synergies transfrontalières visant à développer la culture de la coopération. On a même envisagé que des pénuries d'eau prolongées pourraient être à l'origine de guerres, à l'avenir. M. Blanc a également souligné que l'utilisation de l'eau pour des raisons de subsistance par les populations doit avoir la priorité sur tout autre usage, rappelant que son rapport faisait référence à la question complexe de l'eau comme source de conflit territorial dans notre région, en particulier au Moyen-Orient et dans les TPO, comme annoncé spécifiquement lors de la réunion des comités directeurs à Lisbonne. **M. Blanc a jugé que la question de la viabilité de l'eau et du tourisme devait être étudiée avec force détails, et que l'APM devrait faire une déclaration plaidant pour l'accès à l'eau, comme un droit de l'homme**

Au cours du débat qui a précédé l'adoption du rapport sur l'eau, la délégation syrienne a fait part de son souhait de voir « le rapport inclure des détails spécifiques à propos du vol de l'eau par Israël et de l'abus qui en est fait, en contradiction avec les lois internationales et les besoins humanitaires , et de souligner que la situation dans les territoires palestiniens occupés, les hauteurs du Golan syriennes et les fermes libanaises de Shaba sont dues à l'utilisation par Israël de 80% de l'eau qui provient des territoires arabes occupés”.

par ailleurs, la délégation palestinienne a déclaré “qu'il est reconnu que les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée consomment 80% des quantités de l'eau affectées à l'utilisation des populations qui y vivent. Il faut également noter que 80% des sources hydrauliques dans les hauteurs du Golan occupé de la Syrie sont consommées par Israël, et que la même constatation s'applique aux territoires libanais occupés de Shaba”.

Les délégations de Syrie et de Jordanie ont fait référence aux questions pressantes de pénurie d'eau dans leurs pays respectifs ainsi qu'au Liban, à la distribution inégale de l'eau dans les TPO, et aux problèmes de pollution transfrontalière de l'eau. Plus particulièrement, la délégation syrienne a souligné que dans les TPO, 80% de l'eau disponible était utilisée par les colons israéliens – pour remplir leurs piscines- alors que les 20% restants sont mis à disposition du peuple palestinien. En conséquence de quoi, les palestiniens connaissent de graves pénuries. Les délégations syriennes et palestiniennes se sont demandées pourquoi on n'a pas spécifiquement fait référence à cette situation – et à l'usage irresponsable de l'eau en général- dans le rapport, comme convenu à Lisbonne au cours de la réunion des Commission permanentes. La délégation jordanienne a jugé qu'il était approprié de faire davantage de références détaillées à la situation dans les TPO. M. Blanc a précisé que la page 8 du rapport faisait en effet référence à la situation au Moyen-Orient, mais qu'il était disposé à élaborer davantage sur cet aspect afin de prendre en considération les préoccupations exprimées par les membres. M. Ghneimat, président des débats, a rassuré les membres en leur affirmant que leurs préoccupations seraient dûment reflétées. Il a été convenu, comme proposé par la délégation algérienne, qu'une référence directe à la situation dans les territoires palestiniens occupés soit ajoutée sous forme de remarques spécifiques dans le rapport exécutif de la plénière.

Vote: la résolution et le rapport furent adoptés.

M. Bernard Marquet, membre de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des questions territoriales à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (l'APCE) et auteur d'un rapport sur l'eau, a été invité à prendre la parole en qualité de conférencier d'honneur. M. Marquet a précisé comment l'APCE a établi des relations très étroites avec l'APM, en général, et plus spécifiquement dans le domaine de l'eau et de l'énergie. Au cours de sa plénière du mois de septembre, l'APCE a fait une énorme avancée en proposant l'adoption d'un protocole complémentaire à la Convention européenne sur les droits de l'homme, qui considère l'accès à un environnement propre comme un droit de l'homme. Le rapport de M. Marquet se base sur un facteur singulier, à savoir que l'eau propre est devenue rare, et donc plus précieuse. Le rapport passe en revue l'élévation de la température et du niveau de la mer, la dégradation des fonds marins, et le déversement d'eau non traitée et polluée en Méditerranée. Cela pourrait aboutir à des conflits entre des états membres. Le rapport propose donc que des mesures soient prises pour permettre aux citoyens d'avoir accès à l'eau et aux centrales d'épuration, et de mettre en place une culture qui respecte l'eau, grâce à la sensibilisation. Le rapport souligne la responsabilité particulière des autorités locales en la matière. Par ailleurs, en plus du rapport de M. Marquet au sujet de l'eau, l'APCE a également adopté une recommandation, "vers une nouvelle gouvernance maritime," qui propose les démarches à prendre afin de protéger les mers et les zones côtières. M. Marquet a précisé que l'APCE doit continuer à réfléchir sur la nécessité de reconnaître le droit à l'accès à l'eau, de la même façon que le droit à l'accès à un environnement propre, comme droit de l'homme, et comme moyen pour utiliser l'eau afin de produire de l'énergie alternative. M. Marquet a informé les participants que l'APCE a l'intention d'organiser une conférence de suivi pour le 5^{ème} Forum d'Istanbul sur l'eau vers la fin de 2010-début 2011, avant le 6^{ème} Forum de Marseille sur l'eau en 2012, tout en invitant l'APM à ces événements.

c) Groupe d'Etude spécial sur l'Environnement et le Changement climatique, M. Elissavet Papadimitriou (Grèce) – rapports et résolutions présentés par M. Jacques Blanc (France)

Plutôt que de résumer le rapport de M. Papadimitriou, qui a déjà fait l'objet de longs débats à la réunion du 2^{ème} Commission permanente à Lisbonne, M. Blanc a informé les membres des développements survenus depuis juin, et notamment le fait que l'APM s'est vu accordée le statut d'observateur au prochain sommet mondial sur le changement climatique. Par ailleurs, la mise en œuvre des objectifs déclarés de réduction des émissions de CO2 de l'ordre de 95% nécessite un financement adéquat pour s'assurer que cela ne constitue pas un obstacle au développement industriel. Néanmoins, il y avait un immense intérêt mondial dans le sommet, qui s'est déjà manifesté par l'énorme succès de l'heure de la terre de cette année, organisée par World Wildlife Fund, au cours de laquelle des centaines de millions de personnes à travers le monde ont éteint la lumière pendant une heure le 28 mars. En dépit d'un soutien sans précédent pour le sommet de décembre, il reste de nombreuses questions qui ne trouvent pas de réponse, comme le degré de préparation des pays en développement pour réduire leurs émissions actuelles. Le sommet de Copenhague, qui a obtenu l'appui inconditionnel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, nécessitera des engagements et des concessions des pays développés comme des pays en développement, si on veut qu'il réussisse. M. Blanc a souligné que la vulnérabilité de l'environnement méditerranéen impose que les états membres de l'APM adoptent une attitude très claire. **Enfin, il a informé les membres que l'APM, en collaboration avec la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes, doit organiser une table ronde de parlementaires sur la Prévention des Risques de Catastrophes et l'Adaptation aux Changements climatiques qui doit avoir lieu à Malte les 23-24 Novembre dans le cadre des préparatifs au sommet mondial.**

Vote: la résolution et le rapport ont été adoptés à l'unanimité.

d) Groupe d'Etude spécial sur la Gestion des Catastrophes, M. José Junqueiro (Portugal)

M. Junqueiro a souligné que la question de la gestion des catastrophes dans la région méditerranéenne constitue une question pertinente à la lumière des catastrophes naturelles de 2008 causées par des incendies en Grèce et au Portugal, et par le séisme le plus récent en Italie. Le rapport porte sur les questions de prévention, l'état de préparation et de réaction, et il s'est avéré que le niveau de préparation pour répondre aux catastrophes naturelles varie énormément d'un pays à l'autre, mais plus particulièrement entre le sud et le nord. La question d'initiatives conjointes de protection civile nécessite un examen approfondi, et les parlementaires peuvent sensibiliser leurs parlements et leurs gouvernements respectifs à propos de la nécessité de se préparer et des avantages de l'échange de pratiques et d'information. Les efforts collectifs peuvent constituer un avantage en cas de catastrophe naturelle, même si la question de responsabilité finale dans la gestion des catastrophes reste du domaine de la souveraineté. Les états membres doivent toujours garder à l'esprit le fait qu'ils ont une responsabilité collective en matière de protection de l'environnement méditerranéen.

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité.

Le Secrétaire général de l'APM a informé la plénière qu'en 2009, la Syrie avait demandé, pour la deuxième année consécutive, une assistance internationale pour l'aider à faire face aux conséquences de la sécheresse. Le secrétariat de l'APM avait diffusé à tous ses membres l'appel qui a été lancé par les Nations unies pour faire face à cette catastrophe. Par ailleurs, et suite à l'intervention militaire israélienne à Gaza, une aide internationale avait été mobilisée grâce au travail des membres de l'APM, qui avait également reçu l'appel des Nations unies pour une aide humanitaire urgente à Gaza.

e) Groupe d'Etude spécial sur les Petites et Moyennes Entreprises, M. Ridha Bouargoub (Tunisie) – rapport et résolution présentées par M. Juri Franco (Slovénie)

M. Franco a salué la plénière au nom de la république de Slovénie. Les activités de ce Groupe d'Etude spécial font suite au travail de M. Milan Cvikl, ancien délégué de Slovénie auprès de l'APM. M. Franco a expliqué que le secteur privé est le moteur principal de la croissance en Méditerranée, et que les instruments nécessaires pour promouvoir cela ont été créés dans le cadre d'Euromed, en particulier grâce à la charte d'Euromed pour l'entreprise, qui a souligné 10 domaines d'intervention principaux. Par ailleurs, le rapport se réfère à l'intention d'Euromed de mettre en place une zone de libre-échange méditerranéenne en 2010, soulignant l'existence de mécanismes de financement dans la zone, tels que le FEMIP (la BEI), qui a pour priorité d'appuyer l'investissement privé et de créer un environnement d'investissement, ainsi que l'échange méditerranéen (initiative régionale de l'ONUDI pour promouvoir l'investissement étranger et le développement des PME dans la région MENA), et le centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat. En Juin 2008, la loi pour les petites et moyennes entreprises en Europe fut adoptée, permettant de mettre en place des initiatives cohérentes et fondamentales afin de faciliter l'entrepreneuriat. Étant donné la complexité de la question, le rapport propose de traiter d'une façon plus approfondie un certain nombre de domaines: plus particulièrement, à la suite de la charte européenne pour l'entreprise, promouvoir l'investissement pour réduire la pression de l'immigration en direction du nord, et des mesures permettant de s'assurer que les femmes et les jeunes hommes d'affaires puissent accéder aux instruments qui leur permettent d'assurer leur développement et le transfert technologique. Le rapport appuie également l'institution de programmes transnationaux afin de

rendre la région plus compétitive à l'échelle internationale, et d'instituer une seule marque de qualité pour l'Europe et la Méditerranée.

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité.

M. Ghneimat, Président de la 2^{ème} Commission permanente, a présenté le calendrier d'activités de la 2^{ème} Commission permanente pour les 12 prochains mois.

Calendrier pour la fin de 2009-2010:

- Le Rapporteur Spécial sur l'Eau poursuivra son travail;
- Le Rapporteur Spécial sur l'Energie poursuivra son travail;
- La réunion de Malte sur le changement climatique/Adaptation fera partie des activités du Groupe d'Etude spécial sur le changement climatique;
- Des mises au points sur le Sommet de Copenhague seront établies l'année prochaine;
- Le Groupe d'Etude spécial sur les PME est remplacé par le Panel sur le Commerce extérieur.

Réunions

- Table ronde conjointe APM /ONU pour les parlementaires sur la prévention des catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques
Malte, 23-24 Novembre 2009
- Réunion de suivi pour le Sommet de Copenhague
Siège de l'UNESCO, Paris (France), provisoirement prévue pour fin février 2010 (à confirmer)
- Groupe d'Etude spécial sur l'Eau
Groupe d'Etude spécial sur l'Energie
Nice (France), 16-18 Mars 2010
- Mise au point sur le suivi pour le Sommet de Copenhague et réunion de l'UNESCO
Ljubljana (Slovénie), 15-16 Avril 2010
- Panel sur le Commerce extérieur
Lisbonne (Portugal), (date exacte à confirmer)
- Réunion des trois Commission permanentes
Belgrade, 24-27 Juin 2010

M. Ghneimat a ensuite clôturé les travaux de la matinée.

4. Vue d'ensemble du travail de la 3^{ème} Commission permanente sur le Dialogue entre les Civilisations et les Droits de l'Homme au cours de 2009 (après-midi)

M. Abdelkader Fedala (Algérie), Vice Président de l'APM, représentant M. Titna Alaoui (Maroc), le Président de la 3^{ème} Commission permanente, a présenté les travaux de la Commission, et après avoir remercié les hôtes turcs, a invité Mme Karen AbuZayd, Commissaire général de l'UNWRA, à prendre la parole, lui rendant hommage pour le travail qu'elle a fourni en faveur des réfugiés palestiniens.

Mme AbuZayd a mentionné, qu'en sa qualité d'agence humanitaire et de protection, l'UNWRA tire son inspiration de la même source que l'APM, c.à.d. de la charte des Nations unies (dont le 64^{ème} anniversaire correspondait à ce jour là), mettant en exergue les valeurs humaines universelles sur lesquelles le monde est basé. Elle a remarqué, avec tristesse, que ces valeurs avaient peu de signification dans la vie quotidienne des réfugiés palestiniens. Elle a informé la plénière que les réfugiés palestiniens faisaient face à des conditions particulières auxquelles il fallait faire face dès aujourd'hui parce qu'elles empiraient. Elle a, notamment, souligné la pauvreté chronique dans les camps de réfugiés en Jordanie et en Syrie, et la limitation des mouvements des réfugiés en dehors des camps au Liban. La plus grande menace pour le futur du peuple palestinien dans les territoires occupés est, selon elle, engendrée par l'isolation et la ségrégation, qui réduit la liberté de mouvement et empêche toute forme de vie normale de se développer, sans parler de la menace quotidienne de violence, et de la misère de 300,000 personnes sur les 1.1 million de réfugiés. Dans certains endroits, particulièrement à Gaza, la vie est menacée.

Mme AbuZayd a appelé au respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, tel qu'avalisé par les Nations unies. Elle a également précisé que dans le passé, certaines tentatives de trouver des solutions au conflit avaient exclu des parties importantes des négociations, et des points importants de l'ordre du jour de la paix avaient été omis. Néanmoins, sa première préoccupation vise à accorder une attention particulière à la souffrance des réfugiés. Elle s'est déclarée heureuse de constater que l'APM soit devenu un acteur important, et a appelé ses membres à accentuer la pression sur leurs parlements nationaux et leur gouvernement pour œuvrer à atteindre une solution. En effet, le 64^{ème} anniversaire de l'UNRWA n'avait aucune raison de faire l'objet de célébrations.

La délégation palestinienne a souligné qu'en dépit du fait que les résolutions onusiennes consacrent le retour du peuple palestinien à sa patrie, certains politiciens israéliens continuent à appeler à la transformation d'Israël en État juif. La délégation syrienne a remarqué que nous étions tous des êtres humains indépendamment de la géographie, convenant avec le commissaire général de l'UNRWA que le point de départ pour résoudre le conflit doit se faire sur la base du retour des réfugiés, et proposant qu'une déclaration soit publiée au sujet de ce qui se passe en Cisjordanie/Jérusalem.

M. Abdelkader Fedala a ensuite invité Mr. Maxwell Gaylard, coordonnateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) et coordonnateur humanitaire résident des Nations unies dans les territoires palestiniens occupés, à prendre la parole.

Mr. Gaylard a informé la plénière qu'en dépit des pressions nouvelles imposées par l'administration Obama et par l'ONU, les négociations de paix n'ont pas repris sérieusement, et les implantations de colonies n'ont pas cessé. Dans un tel contexte, il n'y a pas d'autres alternatives pour les parties que de mettre en œuvre leurs engagements stipulés par la feuille de route. Mr. Gaylard a informé que les Nations unies ont 22 agences actives sur le terrain, contribuant au développement d'un cadre institutionnel et au renforcement des capacités du peuple palestinien, ce qui nécessite des interventions sur quatre axes stratégiques, à savoir: la gouvernance et les droits de l'homme; les services sociaux; la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et l'emploi; et l'infrastructure. Il s'est félicité des efforts et des engagements de l'autorité palestinienne à se prendre en charge et à mettre en place un État par l'adoption de leur plan de reconstruction des institutions d'un État

palestinien en 24 mois et par le plan de rétablissement et de développement (PRPD) pour 2008-2010. M. Gaylard a souligné que l'aide humanitaire au peuple palestinien est vitale, informant les délégués qu'un appel onusien inter-agences serait lancé dans les semaines à venir. Pour conclure, il a parlé de la question de la dégradation de la nappe aquifère côtière à Gaza, comme souligné dans un rapport récent du PNUÉ, et dont on doit s'occuper d'urgence.

La délégation palestinienne s'est félicitée des contributions des deux orateurs, les remerciant pour leur objectivité et la profondeur de leur intervention.

M. Fedala a ensuite présenté les activités du Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des cultures et des religions, dirigé par Mme. Sónia Sanfona (Portugal) mais qui n'était plus membre de l'APM. Il a informé la plénière que l'APM avait fait beaucoup de progrès en termes d'initiative de dialogue et de renforcement de la paix, rencontrant les chefs religieux à Rome et à Assisi, visitant la cité du Vatican à Rome et se faisant recevoir par Sa Sainteté le Pape Benoît XVI.

a) Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et des Religions, Mme. Sonia Sanfona (Portugal) – rapports et résolutions présentés par M. Justyne Caruana (Malte)

Ayant accepté de présenter leurs rapports au nom du Rapporteur, Mme. Caruana a expliqué qu'elle n'allait pas entrer dans les détails du rapport étant donné que les membres sont déjà au courant de son contenu. Il va sans dire que ce rapport représentait la suite du travail du Groupe d'Etude spécial et de la mise en œuvre du programme de Fez adopté en 2008, sous les auspices duquel la **journee de la Méditerranée** a été décrétée, le 21 Mars. Le thème choisi pour la journée de la Méditerranée de l'année en cours a été : "valeurs partagées – aspirations partagées". Par ailleurs, un prix a été institué pour la promotion du dialogue culturel dans le cadre des prix décernés par l'APM aux organisations et aux individus qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'APM. Mme. Caruana a souligné les efforts de certains états membres visant à améliorer la visibilité de l'APM à l'échelle nationale, comme le Maroc, qui a mis en place un concours de dissertation pour étudiants sanctionné par un prix, portant sur des questions touchant à la Méditerranée, et l'Italie, qui a mis en place un concours journalistique dans la ville de Bari. Par ailleurs, le Secrétaire général a prononcé un discours sur la diplomatie parlementaire à l'université de Naples au printemps de l'année en cours.

Mme Caruana a souligné la nécessité de voir les états membres fournir davantage d'efforts pour promouvoir l'échange de connaissances à propos des coutumes et des cultures mutuelles, appelant les états membres qui ne l'ont pas encore fait, à compléter le questionnaire préparé à cet effet dans le cadre du rapport précédent. Mme Caruana a souligné la nécessité de créer des espaces culturels pour la Méditerranée, commençant dès l'enfance, et de se mettre en lien avec d'autres organisations partageant les mêmes objectifs. Mm. Caruana a conclu en appelant les chefs des délégations auprès de l'APM à signer une **lettre d'engagement** invitant les parlements à s'attaquer localement à la question du dialogue interculturel.

La délégation palestinienne a souligné la nécessité d'instaurer le respect absolu de la liberté de religion, qui doit être inculqué avec les valeurs morales, le respect et la dignité, précisant qu'il n'était pas acceptable que la religion soit manipulée pour servir de prétexte afin d'arriver à des objectifs politiques. Il a été proposé que l'APM publie une déclaration à cet effet. La délégation syrienne juge que les gouvernements doivent investir davantage dans le dialogue religieux. Le Sen. Learco Saporito (membre honoraire de l'APM, Italie) a précisé que le centre d'intérêt de l'UE s'est déplacé vers le nord, dans le sens d'une construction carolingienne, et que l'assemblée de l'APM avait pour mission de s'assurer que le centre d'intérêt de l'Europe ne soit pas totalement déséquilibré en faveur du Nord. En mettant l'accent sur la Méditerranée, l'APM peut garantir que

le Sud ait une voix qui porte, et le Sen. Saporito a appelé les membres à s'intéresser davantage au renforcement de l'APM. La délégation égyptienne soutient que les musulmans respectent toutes les religions monothéistes, y compris le christianisme et le judaïsme. Elle a précisé que la construction de murs dans les territoires palestiniens occupés divise les cultures et les religions, ce qu'ils considèrent comme intolérable. Ils ont donc appelé l'assemblée à publier une déclaration condamnant Israël pour cette pratique. Un autre membre de la délégation égyptienne a précisé que le dialogue doit porter sur les valeurs culturelles plutôt que sur la religion, parce que les paramètres de dialogue religieux sont déjà étroitement circonscrits. La délégation palestinienne a remarqué que le rapport doit faire une mention spécifique de la ségrégation de Jérusalem-Est

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité.

M. Fedala a ensuite invité le Secrétaire général de l'Union parlementaire de l'Organisation de la Conférence islamique (UPCI) et anciens professeurs universitaires de philosophie et de religion à prendre la parole en qualité de conférencier d'honneur.

Prof. Dr. Mahmud Erol Kılıç, Secrétaire général de l'UPCI, a fait remarquer que l'est et l'ouest constituent des positions géographiques, et qu'à ce titre ils sont relatifs et non absolus. En fait, l'Est dépend de l'endroit où vous vous situez et dans quelle direction vous regardez. En d'autres termes, il s'agit d'une qualification accidentelle. La race, la problématique hommes/femmes, l'identité et la religion constituent également des qualifications accidentelles. Nous ne devons surtout pas oublier ce facteur essentiel de notre civilisation moderne, par ce qu'en qualité d'êtres humains, la race humaine constitue notre dénominateur commun. Les problèmes définis comme étant causés par les religions, sont dus à la méconnaissance ou l'incompréhension des religions elles-mêmes par les disciples, et au fait que des niveaux différents de compréhension existent dans la pyramide de connaissances. Prof. Kılıç a précisé que la compréhension mutuelle entre les hommes ne peut pas être définie par des politiques au quotidien ou par des intérêts commerciaux; cela nécessite, plutôt, l'application persistante d'une action appropriée qui s'oriente vers un monde de relations humaines positives. Ce concept n'a malheureusement pas fait l'objet de l'intérêt urgent qu'il mérite. Bien au contraire, les inégalités qui persistent aujourd'hui sont des exemples flagrants de relations humaines erronées. Afin de faire face et surmonter certains problèmes fondamentaux inhérents à notre monde moderne, y compris l'intolérance, nous devons envisager la nécessité de solliciter de l'aide auprès des institutions religieuses et établir le dialogue avec elles.

b) Groupe d'Etude spécial sur les Migrations, M. Mahmoud Muhaidat (Jordanie)

M. Muhaidat a expliqué que son rapport se concentre sur les causes et les définitions de la migration forcée, puisqu'il n'y en a aucune qui soit universellement acceptée à ce sujet. Les causes de la migration forcée peuvent se diviser en trois catégories : les personnes qui vont à la recherche de la sécurité pour éviter la persécution et les conséquences de la guerre et de conflits armés; les personnes qui migrent pour trouver des moyens de subsistance économique alternative; et les personnes qui migrent pour cause de catastrophes naturelles comme les inondations et les sécheresses, etc. le dénominateur commun, c'est que toutes ces personnes ont besoin de bénéficier d'un minimum de protections conformément aux lois internationales. M. Muhaidat a précisé que les femmes et les enfants constituent des éléments particulièrement vulnérables, qui font souvent l'objet de trafic, soulignant qu'il était extrêmement urgent d'arriver à une définition commune sur la migration forcée, pour s'assurer que ces personnes puissent bénéficier des droits de l'homme fondamentaux, et pour prendre les actions qui s'imposent afin de protéger les migrants forcés, que la précarité rend extrêmement vulnérables.

La délégation palestinienne s'est déclarée satisfaite du rapport, qui contribue à améliorer la condition des membres les plus vulnérables de nos sociétés, se demandant comment le paragraphe 8 de la résolution, qui stipule que la **question de migration du peuple palestinien, ses causes profondes, son impact sur les pays voisins et sur les conditions de vie des palestiniens eux-mêmes** sera prise en charge par l'APM à l'avenir. **M. Muhaidat a répliqué que ce serait l'un des points à étudier par le GES l'année prochaine.**

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité

b) Groupe d'Etude spécial sur la Problématique de l'égalité hommes/femmes, Mme Aşkin Asan (Turquie), et Mme Houda Bizid-Blaiech (Tunisie)

En l'absence de Mme Bizid-Blaiech, Mme Asan a présenté le rapport conjoint sur la question de la participation croissante des femmes dans la vie politique. Elle a souligné que l'égalité ne peut être réellement atteinte que si les femmes participent réellement à la prise de décision à tous les niveaux. Il existe des tendances portant à augmenter le taux de représentations féminines mais trop peu de femmes sont dirigeantes, et très peu de femmes se trouvent à des postes de direction. En réalité, aucun pays méditerranéen n'a réalisé l'objectif de 30% de l'ECOSOC en termes de représentation féminine au Parlement. Le rapport souligne la participation des femmes dans la vie politique, faisant des références spécifiques à la Turquie, à la Tunisie et au Maroc. Mme Asan a précisé que le défi le plus important à relever consiste à dépasser les stéréotypes négatifs dans la famille et la vie publique, qui affectent la volonté des femmes à participer à la vie politique. La communauté internationale doit également prendre des actions spécifiques pour aider les femmes en Palestine. Le rapport a souligné qu'il est important d'encourager les femmes et les filles à participer aux activités éducatives, et des études ultérieures doivent être engagées au sujet des obstacles qui se posent à la participation féminine dans la société. Le rapport appelle les parlements à réformer la législation sur la famille comme point de départ pour une participation accrue et pour promouvoir les droits civils des femmes.

M. Fedala à rappelé aux délégations que, si elles ne l'ont pas encore fait, elles doivent compléter et retourner leur questionnaire sur la participation des femmes dans les sociétés de leur pays, au rapporteur dans les plus brefs délais.

La délégation égyptienne soutient totalement le rapport réitérant que la participation féminine en politique était faible dans les pays membres de l'APM, en dépit du fait que toutes les constitutions contiennent des dispositions soulignant le principe d'opportunités égales. La délégation a proposé d'imposer des quotas minimum et une discrimination positive pour assurer une plus grande participation des femmes, étant donné que dans la pratique très peu de femmes bénéficient d'un statut similaire à celui dont disposent les hommes. La délégation palestinienne a demandé pourquoi le cas spécifique des femmes palestiniennes n'avait pas été inclus dans le rapport, en dépit du fait que cela ait été convenu lors de la réunion de la Commission permanente à Lisbonne. M. Fedala a convenu qu'il s'agissait d'une demande légitime et a demandé à la délégation palestinienne de présenter sa proposition par écrit, pour l'inclure dans un rapport futur. La délégation syrienne a lancé un avertissement contre le développement d'une perception négative des femmes dans le monde en développement, précisant qu'il fallait apporter des exemples positifs. La délégation chypriote a jugé qu'il était plus important de développer des infrastructures pour faciliter la participation des femmes plutôt que de prescrire des quotas, mentionnant que Chypre a élaboré un plan d'action quinquennal visant à promouvoir des opportunités égales en faveur des femmes.

Le Rapporteur, Mme. Asan, a demandé à la délégation palestinienne de se reporter à la page 3 du rapport, où une référence spécifique était faite au sujet du statut des femmes en Palestine. Elle a

ajouté, cependant, que le travail n'était pas encore fini et a demandé à la délégation palestinienne de fournir davantage de détails au sujet du statut de la femme palestinienne. Cela pouvait également se faire en remplissant le questionnaire.

Vote: Le rapport et la résolution ont été adoptés à l'unanimité.

Agenda de la 3^{ème} Commission permanente pour 2010

M. Fedala a présenté le calendrier des activités pour 2010:

- Le Groupe d'Etude spécial sur la problématique d'égalité hommes/femmes poursuivra son travail;
- Le Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des cultures et des Religions poursuivra son travail, **avec un accent particulier sur les Balkans;**
- Le Groupe d'Etude spécial sur la Migration poursuivra son travail;
- Et un nouveau Groupe d'Etude spécial sur l'éducation sera créé pour examiner comment les activités de l'APM peuvent être appuyées par les **universités** situées dans les états membres de l'APM.

Réunions

- Groupe d'Etude spécial sur la problématique d'égalité hommes/femmes
Nice (France), 16-18 Mars 2010
- Célébration de la **journée de la Méditerranée**, 21 Mars
Chaque parlement national est appelé à commémorer cet événement
- Groupe d'Etude spécial sur le Dialogue des Cultures et des Religions
- Groupe d'Etude spécial sur les Migrations en Méditerranée
Ljubljana (Slovénie), 15-16 Avril 2010
- Séminaire – *le rôle des universités en appui aux activités de l'APM*
Piran, université EMUNI (Slovénie) 15-16 Avril 2010
- Réunion des trois Commission permanentes
Belgrade (Serbie), 24-27 Juin 2010

Ensuite, M. Fedala a donné la parole aux représentants de la Fondazione Mediterraneo et EMUNI.

Mr. Michele Capasso, Président de Fondazione Mediterraneo (observateur auprès de l'APM) a brièvement pris la parole pour remercier la Délégation Turque pour son invitation, et pour informer la plénière de l'engagement de la fondation à rétablir le dialogue dans la région méditerranéenne, et à appuyer tout effort particulier visant à réaliser la paix au Moyen-Orient. Il a donc invité les membres participants à se joindre à l'initiative de paix "Totem della Pace" (un totem pour la paix) grâce à laquelle chaque participant à l'initiative construit un totem dont son pays respectif pour servir de symbole physique et visuel à cet engagement pour la paix.

M. Fedala a ensuite fait référence à l'engagement de l'APM pour une plus grande sensibilisation et une amélioration de la visibilité, et l'établissement de dialogue avec les institutions universitaires, invitant ensuite Dr. Joseph Mifsud, Président de l'Université EMUNI à prendre la parole.

Dr. Joseph Mifsud, Président de l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI), fondée sous les auspices de l'EuroMed, à Piran, Slovénie, le 9 Juin 2009, s'est référé à l'importance d'établir le dialogue et de promouvoir la connaissance en Méditerranée, se déclarant honoré d'organiser conjointement avec la délégation de Slovénie auprès de l'APM, la réunion de l'APM en 2010.

Enfin, M. Fedala a cédé la présidence à M. Salles pour les autres questions à l'ordre du jour.

5. Prix de l'APM

Le Président de l'APM, M. Rudy Salles, a informé les membres qu'avant la clôture de la session, quatre lauréats du prix de l'APM ont été choisis, invitant les lauréats à venir récupérer leur prix respectifs. Les prix de l'APM pour 2009 ont été attribués à:

- Mme Karen Abuzayd, au nom de l'**UNWRA (l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens)**, pour sa contribution au développement d'une compréhension mutuelle et du respect des droits de l'homme ;
- **L'Institut agronome pour la Méditerranée de Bari (MAI)**, Italie, qui abrite également le *CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes)*, pour sa contribution au développement de la région méditerranéenne par de nouvelles approches en termes de recherche.
- **L'Hôpital Militaire de Campagne Jordanien à Gaza**, pour son dévouement en faveur de la population locale, et pour sa mission humanitaire dans la région.
- **S.E. Daniel Rondeau**, écrivain et Ambassadeur de France à Malte, pour sa promotion incessante du dialogue dans la région et pour sa contribution à la rédaction de la Charte de la Méditerranée de l'APM.

S.E. Rondeau a donné aux participants des informations au sujet de la croisière méditerranéenne "Ulysse 2009", au cours de laquelle un navire militaire avait fait le tour de la Méditerranée pour promouvoir le dialogue, à laquelle l'APM avait apporté son soutien.

Le Président Rudy Salles, au nom de l'Assemblée, a demandé à la délégation israélienne de transmettre à son gouvernement et aux autorités israéliennes la grande préoccupation de l'APM au sujet des événements en cours à l'intérieur et autour des lieux saints à Jérusalem. Il a demandé aux autorités israéliennes d'assurer la liberté d'accès à tous, leur rappelant leurs responsabilités dans la sauvegarde et la protection de tous les sites religieux.

Le Président a informé la plénière que le Secrétaire général devait encore faire le point sur la situation financière de l'APM.

6. Situation financière de l'Assemblée

Le Secrétaire général de l'APM, Dr. Sergio Piazzì, a rappelé à l'assemblée les résultats exceptionnels réalisés en seulement trois ans par l'APM, mais regretta, cependant, qu'on ne puisse pas dire la même chose des finances de l'APM et que le budget actuel n'était pas suffisant pour

couvrir la sécurité sociale et les contributions de retraite pour son personnel et encore moins pour mettre en place un fonds de réserve comme cela avait été décidé à Monaco et fortement recommandé par l'UIP. Le budget requis serait de l'ordre de 900,000 euros mais au vu de la crise économique mondiale il soumettait à la plénière un budget restreint de 775,000 euros ventilés comme suit : 95,000 euros pour rembourser la dette, et les 660,000 restant pour assurer les services extérieures à hauteur de 47,000 euros, 174,000 pour les coûts opérationnels et 439,000 pour couvrir les frais de personnel. De plus, il fut proposé de mettre en place le budget de 900,000 euros qui inclut un fonds de roulement en 2012.

M. Rudy Salles a ensuite invité les délégations à adopter le budget. L'Assemblée a encouragé le Secrétaire général à poursuivre l'excellent travail fourni par le secrétariat à Malte, et a adopté le budget.

Le Président Salles s'est ensuite adressé aux délégations israélienne et palestinienne. Il leur a rappelé que l'esprit de l'APM vise à instaurer le dialogue. En dépit de nos points de vue différents, il est de notre devoir de respecter les points de vue des autres. Aucun État membre ne sera jamais condamné sous les auspices de l'APM. Le dialogue est notre objectif et notre passeport international.

7. Clôture

Le Président a conclu en se félicitant du succès sans précédent de la plénière, grâce à la participation de la quasi-totalité des délégations de l'APM et de nombreux partenaires internationaux, à l'organisation et à l'hospitalité du parlement turc, et au travail infatigable fourni par le Secrétaire général et le personnel du Secrétariat de l'APM. Il espérait revoir tous les délégués lors de la prochaine session plénière au Maroc en 2010, où le nouveau Bureau serait élu. Il remercia également la Croatie et le Portugal d'avoir proposé d'accueillir des sessions plénières dans le futur. Le Président remercia enfin les interprètes pour leur précieux concours au cours de la réunion.

* * *